

INVENTAIRE À CHÂTEAU BAS DE SON CONTENU ET DES
PAPIERS DU FEU SEIGNEUR DE MIMET COSME D'ESTIENNE
CHAUSSEGROS

[N.B. l'orthographe est modernisée mais l'absence de ponctuation est respectée]

Et ce fait procédant audit inventaire étant entrés dans la cuisine es usage bas dudit Château, ledit Maître Silveacane (?) en présence de ladite dame Estienne de Mimet nous a dit que ledit feu seigneur de Mimet son mari n'a pas délaissé quantité de meubles parce qu'il avait presque toujours habité dans le château du lieu de Mimet appartenant audit seigneur de Mimet son frère aîné s'étant servi des meubles qui étaient dans ledit Château et en ayant seulement quelques uns pour l'usage de celui que nous sommes présentement Lesquels il nous requiert d'inventorier à quoi satisfaisant avons trouvé dans ladite cuisine

premièrement un pot à feu de fer tenant environ 25 écuellen

un chaudron (...) de médiocre grosseur

deux chandeliers de laiton

deux grilles de fer

une méchante palette de fer pour le feu

une broche de fer

une basse (...) tenant trois écuellen

un porte pot à feu en fer pesant environ six livres

Et de là sommes montés toujours en même compagnie que dessus à la salle dudit château où avons trouvé une table en bois de noyer avec deux tiroirs dans un desquels nous avons trouvé quelques papiers consistant à l'extrait du contrat d'acquisition dudit Château Bas de Mimet juridictions et dépendances fait par le défunt (...) du 28 août 1680 reçu par M^e Nicolas Darbès Une quittance originelle de la somme

de 550 livres à quoi le lods de ladite acquisition avait été réduite (sic)
du 21 mai 1680 signée Chaudrès

Extrait de l'investiture de ladite acquisition donnée (.....) de Mimet par
messieurs de la Cour des Comptes du 12 octobre 1680

Extrait de l'hommage prêté au Roi pour ladite terre par ledit seigneur de
Mimet entre les mains de Messieurs des comptes du 12 octobre 1680
signé Cornaud

Quittance originelle de 107 livres pour les frais de ladite investiture et
hommage en faveur dudit seigneur de Mimet du 12 octobre 1680 signé
Cornaud

Extrait du dénombrant ? (dénombrement ?) donné par ledit seigneur de
Mimet par devant Messieurs les auditeurs de la consistance de ladite
terre et seigneurie du 15 du mois d'octobre signé Gassendy

2 quittances privées de 18 livres chacune pour le droit du (florinage ?)
de ladite terre des 22 octobre et dernier décembre 1680 signée Jourdan
extrait du jugement de Messieurs les Commissaires pour la liquidation
des suppléments des lods en faveur des sieurs de Mimet du 21 mars
1681

une déclaration originelle de Françoise Dedons écrite par lui et signée
portant permission de creuser dans son fonds pour la recherche des eaux
du 28 janvier 1681

quinze chaises de même bois (noyer) garnies de cuir doré usées

deux bancs aussi garnis du même cuir doré

À la chambre sur le devant à gauche de la montée avons trouvé un lit
sur des barres garni de 2 matelas pesant environ 80 livres, avec sa
paille

deux couvertes indiennes fort usées

un garniment de lit de grosse toile à fleurs peintes

Dans la chambre à plain pied de la salle sur le derrière avons trouvé un
vieux coffre bois noyer entièrement usé et de peu de valeur et dans

celui-ci avons trouvé un justaucorps avec haut de chausse de drap,
chapeau et bas du défunt demi usé
six chemises toile de Rouen demi usées
six cravates dont 3 avec des dentelles fort usées
six mouchoirs de toile demi usés
trois paires de caleçons de toile fort usés
six nappes et deux douzaines de serviettes, toile de maison presque
neuves

Dans la même chambre avons trouvé un fusil avec son canon et platine,
Une épée ayant la poignée argentée,
Deux fléaux,
Une bêche,
Une pioche,
Une hache, le tout en fer

Etant descendus à la cave y avons trouvé une cuve de bois de chêne
avec des cruches de bois tenant environ (...) charges,
Sept tonneaux, savoir deux liés avec des courbes ou planches de bois
tenant environ 9 charges et les autres cerclés de bois tenant environ 4
charges 1/2 chacun, étant lesdits tonneaux vides à la réserve d'un des
derniers qui est à demi rempli de vin qui sert à l'usage de ladite dame et
de ses domestiques,

Et étant retournés à la salle dudit château ledit M^e Sielvecane (?) au
nom de ladite dame de Reveilliasse et en sa présence et dudit sieur de
Mimet comme dessus nous a dit que les biens immeubles de l'héritage
dudit feu sieur de Mimet consistent au château où nous sommes avec sa
juridiction (...) de terres nobles facultés et dépendances, le tout acquis
par le défunt de noble François de Robert Doris sieur de Ste (Cezary ?)
par acte du 28 août 1680 reçu par M^e Nicolas Darbes notaire d'Aix,
et pour tous les autres biens facultés délaissées par ledit sieur de Mimet
ladite dame sa veuve n'en a pas vu (...) Consistant icelle à diverses
sommés dues audit sieur de Mimet par plusieurs et divers particuliers

de la ville de Marseille et de son terroir et de divers lieux du voisinage dudit Mimet lesquelles sommes contenues en divers actes passés par devant différents notaires sans en avoir ladite dame le nombre, les noms des notaires, débiteurs ni la date des contrats pour n'avoir ledit seigneur de Mimet aucun Livre de Raison mais depuis ledit décès ladite dame ayant ramassé tous les papiers qu'elle a trouvés appartenant à son dit mari même ceux qui étaient dans l'étude dudit M^e Sielvecanne (?). Elle a mis iceux dans un gros sac que ledit M^e Sielvecanne (?) nous a présenté pour être procédé à l'inventaire d'iceux et en même temps à celui des sommes contenues auxdits contrats ne prouvant pas que ladite dame savait si toutes lesdites sommes sont encore dues ou si quelques unes ont été payées Etant en état lorsqu'elle aura connaissance des plus grandes facultés et dettes dudit héritage d'en faire la déclaration Et procédant nousdit Lieutenant et Commissaire à la description et inventaire desdits papiers et dettes avons trouver iceux consister,

Premièrement, une obligation de la somme de trente livres passée en faveur du défunt par Jean Fouque Lemineur du lieu d'Allauch pardevant M^e Michel notaire dudit lieu le 21 nov. 1672,

Autre obligation contre Toussaint Pinatel de la somme de 100 livres le 10 mai 1673 reçu Juge notaire dudit Allauch,

Certificat d'obligation contre ledit pour la somme de 50 livres du 28 sept. 1673 par ledit Juge Notaire

Autre obligation contre Antoine Cauvin de 225 livres du 12 février 1664, reçue ledit Juge Notaire

Cession faite par Alexandre Michel dit St Michel sur Balthazard Michel, Etienne Ricard, Etienne Francoul et les hoirs de Pierre Cauvin du 24 octobre 1664 reçue par ledit Juge notaire de la somme de 120 livres 20 sols

Autre obligation contre Etienne Barthélémy et Clément partie du 10 déc. 1675 reçue par ledit Juge notaire de la somme de 300 livres

Autre obligation de la somme de 85 livres due par Honoré Gueydon du 3 février 1676 reçue par ledit Juge notaire

Autre obligation contre Jean Allègre de 50 livres 12 sols six deniers du 7 février 1676 reçue par ledit Juge notaire cession faites audit défunt par Jean Bérard sur Antoine Barthélémy, reçue Bioulles notaire et la signification et acceptation au bas de la somme de 240 livres du 8 mars 1677

Autre cession faite par ledit Alexandre Michel sur M^e Jean Michel notaire pour 84 livres et sur Etienne Ricard pour 27 livres reçue ledit Michel, en tout cent une livres du 12 octobre 1679

Autre cession faite au défunt par Jacques Féraud sur Jean Jacques Pinatel pour la somme de 84 livres du 9 juin 1676

Obligation faite en faveur dudit défunt par Cezary Calvin cautionné par Esprit Calvin son frère pour 300 livres du 20 janvier 1676 reçue par ledit Michel notaire

Autre obligation en faveur dudit sieur défunt par Jean Blanc cautionné par Pierre Blanc son frère pour la somme de 100 livres du 16 janvier 1676 reçue par ledit Michel notaire

Autre obligation en faveur dudit défunt et le noble Jean son frère, pour la somme de 200 livre du 11 sept. 1674 par Michel Partit reçue par ledit Michel notaire

Auriol

Autre obligation de la somme de 150 livres en faveur dudit sr défunt par Louis Paget par devant Ribier notaire le 22 avril 1677

Autre obligation en faveur dudit défunt par Louis Riboulet cautionné par Ollivier Aubert et Pierre Fabri de la somme de 150 livres du 13 juin 1679 reçue par ledit Ribier notaire

Autre obligation en faveur dudit défunt passée par Pierre Reymond cautionné par Antoine Reymond son fils du 12 juin 1679 reçue Blanchard notaire pour 500 livres

Autre obligation dudit Jean Facy, cautionné par Antoine Facy son frère en faveur dudit défunt pour la somme de 150 livres du 23 septembre 1681 reçue Gras notaire

Autre obligation en faveur du défunt passée par Marguerite Tremelade et Joseph Guigou pour la somme de 40 livres du 29 octobre 1681 ledit Gras

Aubagne

Obligation en faveur du défunt pour la somme de 335 livres passée par Honoré Brognier et Antoine David du 19 avril 1679 reçue par Blanchard notaire

Autre obligation passée par Pierre et Louis Arnauds de 240 livres en faveur dudit défunt du 9 décembre 1680 reçue par M^e Darbes notaire

Autre obligation en faveur du défunt de la somme de 157 livres dix sols passée par Jean Martin cautionné par Claude Jordan du 15 juin 1682 reçue par M^e Martinot notaire

Autre obligation passée par Catherine Jourdanne cautionnée par ledit Claude Jordan en faveur dudit défunt du 15 juin 1682 reçue par ledit M^e Martinot notaire pour la somme de 260 livres

Autre obligation en faveur dudit défunt pour la somme de 150 livres passée par Louis Sicard cautionné par Pierre Sicard et François Martinot du 11 janvier 1683 reçue par M^e Comto notaire

Autre obligation passée par Jean Maurel sous la caution de François Rey en faveur du défunt pour la somme de 54 livres du 27 février 1683 reçue par M^e Martinot notaire

Saint Antoine

Autre obligation en faveur du défunt passée par Antoine Davin sous la caution de noble Louis de Barnier seigneur de Saint Antoine pour 2 charges de blé du 5 décembre 1679 reçue par M^e Darbès notaire

Bouc

Autre obligation en faveur du défunt pour la somme de 18 livres passée par Antoine Feraud du 10 décembre 1682 reçue par M^e Blanchard

Collongue

Autre obligation passée par Jean Baptiste Amiel pour la somme de 31 livres 10 sols en faveur dudit défunt du 5 janvier 1682 reçue par M^e Blanchard

Cassis

Autre obligation en faveur dudit défunt et de noble Jean son frère passée par Jean (Luron ?) au bas de laquelle (en a vue ?) entre les deux reçue par M^e Michel Notaire et portant à la somme de 450 livres du onze avril 1671 et 14 septembre (?)

Gardanne

Autre obligation en faveur du défunt pour 8 panals de blé passée par Nicolas Broutin du 8 octobre 1678 reçue par M^e Bourgal notaire

Autre obligation passée par Antoine Lauze de 76 livres 2 sols en faveur dudit défunt du 6 décembre 1681 reçue par M^e Canety notaire

Autre obligation en faveur dudit défunt passée par François Canety de la somme de 577 livres dix sols du 23 mars 1682 sous la caution du sieur Cameron reçue par ledit M^e Canety

Autre obligation de la somme de 36 livres en faveur dudit défunt passée par Jean Bourely du 1^{er} juin 1682 reçue par M^e Canety notaire

Lambesc

Cession faite audit défunt par Jean Arquis notaire d'un capital de pension pour le paiement de 2 obligations énoncées en icelle reçue par M^e Dupuy notaire du 27 septembre 1675 pour 1200 livres

Marseille et son terroir

Acte d'accord avec Antoine Cure portant obligation par icelui de 36 livres cautionné par Claude Maillan en faveur dudit défunt du 9 décembre 1664 reçu par M^e Michel notaire

Cession faite audit défunt par Barthélémy Boniface sur Jean Louis et Antoine Amphoux du 3 mars 1665 pour la somme de 102 livres reçue par ledit M^e Darbes notaire

Vente passée à M^e Pierre Ricard procureur au siège de Marseille contenant obligation du prix du 8 août 1667 reçue par ledit Michel notaire pour la somme de 750 livres en faveur dudit défunt

Acte d'échange avec Guillaume Darbes portant obligation de 1800 livres pour plus value en faveur du défunt d'un capital de pension du 26 octobre 16(.....) reçue par ledit Michel notaire

Obligation de la somme de 80 livres en faveur dudit défunt par Catherine Julienne veuve de Germain Amphoux du 13 mars 1668 reçue par ledit Michel Notaire

Cession faite audit défunt par Antoine Cauvin sur François de Lestrade d'un capital de pension et le courant d'icelle pour 360 livres du 12 août 1669 reçue par ledit Michel notaire

Accord avec Lange Caillot portant obligation de 75 livres en faveur dudit défunt du 30 novembre 1669 reçue par ledit Michel notaire

Obligation en faveur dudit défunt passée par Benoît Antoine et Honoré Amphoux pour la somme de 100 livres du 8 août 1670 reçue chez Michel not^{re}

Autre obligation passée par Pierre Sibielly de la somme de 200 livres en faveur dudit défunt du 26 août 1670 reçue par ledit maître Michel not^{re}

Autre obligation passée par Antoine Jullien de la somme de 106 livres 5 sols en faveur dudit défunt du 3 novembre 1670 reçue par ledit Michel notaire

Cession faite audit défunt par Lazare Cymar sur Michel Jullien pour la somme de 133 livres 6 sols huit deniers du 10 février 1671 notaire ledit Michel

Obligation en faveur dudit défunt passée par Honoré Amphoux de la somme de 27 livres quatorze sols du 2 novembre 1671 reçue par ledit M^e Michel notaire

Cession faite audit défunt et à noble Jean son frère par Esprit Pinatel sur Esprit Pinatel et les hoirs de François Servan de la somme de 420 livres du 26 juillet 1672 reçue par ledit Michel notaire

Autre cession faite auxdits seigneurs par ledit Esprit Pinatel sur Antoine Caillot ou Claude Boulle pardevant ledit Michel notaire du onze juillet 1672 pour la somme de 150 livres

Obligation en faveur dudit défunt de la somme de 20 livres par Barthelemy Broude du 7 novembre 1672 par ledit M^e Michel notaire

Autre obligation de la somme de 45 livres en faveur dudit défunt par Jean Jullien du 12 dudit reçue par ledit me Michel notaire

Autre obligation contre François Sannaivé en faveur dudit défunt de la somme de 300 livres du 21 dudit reçue par ledit Michel notaire

Acte de vente passé à Nicolas Durandy par devant M^e Bonis notaire au prix (...) du 30 janvier 1643, de la somme de 662 livres 2 sols en faveur dudit défunt

Obligation contre Jean Baptiste Gueydon en faveur dudit défunt de la somme de 36 livres du 17 décembre 1676 reçue par M^e Darbes notaire

Cession faite audit défunt par Catherine Drogne veuve de Claude Fort et Claude Fort son fils sur maître Henri Garoutte procureur à Marseille par devant M^e Moyene notaire de la somme de 70 livres 5 sols du 23 février 1677

Obligation en faveur dudit défunt contre André Portal de la somme de 100 livres du 19 octobre 1677 reçue par ledit M^e Bonis notaire

Prorogation et nouvelle obligation contre Guillaume Sardou et Robert Argeme de la somme de 66 livres du 16 février 1678 reçue par ledit m^e Bonis notaire

Autre obligation contre Jean Portat en faveur dudit défunt de la somme de 157 livres 10 sols du 17 dudit reçue par ledit m^e Bonis notaire

Autre obligation d'Anne Fouquiere pour 19 livres en faveur dudit défunt du 23 juin 1678 reçue par ledit m^e Bonis notaire

Cession faite audit défunt par (Hugonne Vigonne ?) sur les hoirs de Pierre Ricard pour la somme de 150 livres du 13 août 1678 par devant ledit Michel not^{re}

Autre cession par Jacques Deleuil sur Antoine Amphoux en faveur dudit défunt de la somme de 30 livres du 19 décembre dudit an reçue par ledit Michel notaire

Autre obligation contre Guillaume Darbès et acompte dudit dernier de l'obligation pour la somme de 90 livres en faveur dudit défunt du 7 mars 1679 reçue par M^e Garnier notaire

Autre obligation contre Jean et Pierre Portat frères en faveur dudit défunt pour la somme de 120 livres du 11 septembre 1679 reçue par ledit M^e Bonis notaire

Autre obligation en faveur dudit défunt de la somme de 108 livres passée par Antoine Lioutaud reçue par ledit M^e Bonis notaire

Autre obligation contre Jean Pascal en faveur dudit défunt de la somme de 64 livre 1sol 8 deniers du 6 mars 1681 reçue par ledit M^e Bonis notaire

Autre obligation en faveur dudit défunt et de noble Jean son frère contre François Argeme, Jean Eysserit et Jean Baptiste Jullien pour la somme de 1178 livres du 8 juin 1681 reçue par ledit M^e Michel notaire

Quittance portant obligation contre Antoine de Lestrade de la somme de 360 livres en faveur dudit défunt du 18 février 1682 reçue par ledit M^e Bonis notaire

Autre obligation contre Jean Sardou en faveur du dit défunt de la somme de 150 livres 5 sols 6 deniers dudit jour et an que dessus reçue par ledit M^e Bonis notaire

Autre obligation contre sieur Pierre Ricard en faveur dudit défunt pour la somme de 73 livres 16 sols du 23 novembre 1682 reçue par ledit M^e Michel notaire

Autre obligation en faveur dudit défunt et dudit noble Jean contre Isabeau Guydonne pour la somme de 400 livres du 13 novembre 1673 reçue par ledit M^e Michel notaire

Autre obligation en faveur desdits seigneurs contre Jeanne Broutine pour la somme de 75 livres du 9 décembre 1673 reçue par ledit Me Michel notaire

Autre obligation audit défunt contre Jean et Lange Sardous pour la somme de 362 livres 5 sols du 15 juin 1674 reçue par ledit M^e Bonis notaire

Autre obligation contre Jean et Jean Baptiste Sibiellis en faveur dudit défunt pour la somme de 218 livres du 14 dudit mois et an reçue par M^e Michel notaire

Cession faite au défunt par Benoît Amphoux sur Jacques Michaellis pour la somme de 27 livres du 23 mars 1675 reçue par ledit M^e Michel notaire

Certificat d'acte de vente portant dette au profit dudit défunt contre Jean Baptiste Davin et Claude Pinatel pour la somme de 4200 livres du 3 août 1675 reçue par ledit Michel notaire

Autre obligation contre Jean Bose en faveur du défunt pour 33 livres du 20 janvier 1676 reçue par ledit M^e Michel notaire

Autre obligation contre Vincent Jullien en faveur dudit défunt pour la somme de 42 livres du 14 février 1676 reçue par M^e Michel notaire

Autre obligation contre Jean Sardou de la somme de 139 livres 10 sols 6 deniers en faveur dudit défunt du 9 juin 1676 reçue par M^e Bonis notaire

Cession faite audit défunt par Augustin Chappe sur Guillaume Sardou pour la somme de 42 livres du 24 octobre 1676

Sainte Marie

Cession faite audit défunt par Louis Magallon sur Antoine et Augustin Carbonnels par Jean Moulin cautionné du 21 septembre 1676 pour la somme de 90 livres reçue par ledit M^e Michel notaire

Mimet

Cession faite audit défunt pour la somme de 116 livres 6 sols par Marc Antoine Amphoux sur Jean Baptiste Gajan cautionné par Jean Gajan pour la somme de 136 livres 10 sols en faveur dudit défunt du 25 mai 1675 reçue par M^e Darbes notaire

Autre obligation contre Jean Deleuil en faveur dudit défunt pour la somme de 300 livres du 7 mai 1677 reçue par M^e Cova (?) notaire

Cession faite audit défunt par Jean Guichard sur Jean Baptiste Darbès de 9 livres du 1er avril 1681 reçue par M^e Michel notaire

Martigues

Autre cession faite audit défunt par Jean Arquier sur demoiselle Françoise Courtois et Etienne Raque de la somme de 300 livres du 22 juillet 1670 reçue par M^e Deroup notaire

Les Pennes

Obligation contre Augustin Felix pour 306 livres du 22 janvier 1681 reçue par M^e Blanchard notaire

Roquevaire

Autre obligation en faveur desdits nobles Jean et Cosme d'Estienne Chaussegros contre Antoine Chevallier et Pierre Gaude qui ne reste bonne que pour 5 livres 12 sols du 16 décembre 1675

Autre obligation auxdits seigneurs contre Antoine Chevallier et Pierre Gamir cautionné par Honoré Chrestien pour la somme de 600 livres du 16 décembre 1675 reçue par M^e Ribier notaire

Autre obligation audit défunt contre Louis Maurin cautionné par Guilhem Bret pour 72 livres du 29 mars 1680 reçue par M^e Bourgal notaire

Autre obligation contre André Revel cautionné par Guilhem Bret pour la somme de 39 livres du 19 mai 1680 reçue par M^e Negrel notaire en faveur dudit défunt

Autre obligation contre Jean Martin pour la somme de 114 livres en faveur dudit défunt du 18 janvier 1681 reçue par ledit M^e Negrel notaire

Autre obligation contre Catherine Robaude (Robande ?) et Jean Antoine Negrel son fils pour la somme de 300 livres en faveur dudit défunt du 3 février 1681 reçue par ledit M^e Negrel notaire

Autre obligation contre Anne Cevrande cautionnée par Etienne Jordan et Joseph Cachard pour la somme de 84 livres en faveur dudit défunt du 3 mars 1681 reçue par M^e Canety notaire

Autre obligation en faveur dudit défunt contre Anne Negrelle cautionnée par Jean Baptiste Long de la somme de 24 livres dudit jour 3 mars 1681 reçue par M^e Canety notaire

Autre obligation contre Guillaume Ollivier en faveur dudit défunt pour la somme de 24 livres dudit jour que dessus et par devant ledit Canety notaire

Autre obligation contre Guillaume Ollivier, Etienne Pourchier, Jean Baptiste Long, Mathieu Martin, Etienne Jordan et Claude Negrel solidairement en faveur dudit défunt pour la somme de 241 livres dudit jour et an que dessus et par devant ledit Canety notaire

Autre obligation contre François Rebuffat cautionné par Guilhem Bret pour 12 livres en faveur dudit défunt du premier avril 1681 reçue par M^e Negrel notaire

Autre obligation contre Louis Valantin cautionné par Honoré Vallantin en faveur dudit défunt pour la somme de 100 livres du 15 dudit mois d'avril 1681 notaire ledit Negrel

Autre obligation contre Jean Martin cautionné par Antoine son père (colloeurdé?) par Guillaume et Jacques Martin pour la somme de 114 livres en faveur dudit défunt du 20 novembre 1681 reçue par M^e Canety notaire

Autre obligation contre Jacques Deleuil cautionné par Michel Benoît en faveur dudit défunt pour la somme de 105 livres du 22 mai 1682 reçue par ledit M^e Negrel n^{tr}e

Autre obligation contre Pierre Caillot cautionné par Guilhem Bret en faveur dudit défunt pour la somme de 45 livres du 19 octobre 1682 reçue par ledit M^e Negrel notaire

Autre obligation en faveur dudit défunt pour la somme de 100 livres contre Esprit Lan du 5 novembre 1682 reçue ledit Negrel

Autre obligation contre Antoine Ollivier cautionné par François Ollivier en faveur dudit défunt pour la somme de 90 livres du 18 dudit mois de novembre 1682 reçue par ledit M^e Negrel notaire

Autre obligation en faveur dudit défunt pour la somme de 18 livres contre François Rebuffat cautionné par Guilhem Bret du 25 dudit mois et an que dessus et par devant ledit Negrel notaire

Saint Savournin

Autre obligation contre Louis Samat en faveur dudit défunt pour la somme de 78 livres du 4 décembre 1681 reçue chez M^e Darbès notaire

Cession faite audit défunt de la somme de 20 livres 15 sols par Claude Chenal sur Raymond Ollive du 17 août 1676 reçue par M^e Vitallis notaire

Obligation contre Jacques Ollive en faveur dudit défunt pour la somme de 36 livres du 6 octobre 1682 reçue par M^e Blanchard notaire

Nous ayant ledit sieur de Silveacanne ouï nom et présence que dessus déclare que la dame n'a pas connaissance de plus grandes facultés de l'héritage de son dit mari et que lorsqu'elle pourra en avoir connaissance par la recherche qu'elle en fera faire elle en fera sa déclaration n'empêchant pas que ledit seigneur de Mimet son beau-frère ici présent déclare s'il a connaissance d'autres facultés pour être insérées dans le présent inventaire. Lequel sieur de Mimet a dit n'avoir pas une plus grande connaissance des affaires de son frère et protestant que sa présence au présent inventaire ne puisse pas lui porter de

préjudice même aux sommes qui lui sont dues par le défunt son frère ;
et ledit M^e Sielveacanne au nom de ladite dame en ladite qualité a
protesté de ses défenses au contraire et de les proposer contre ledit
seigneur de Mimet même des droits que le défunt pouvait avoir contre
de lui

Nous avons concédé acte audit M^e Sielveacanne et à ladite dame de
Reuillas de tout ce que dessus pour servir et valoir ainsi qu'il
appartiendra de tous lesquels meubles, dettes et effets nous en avons
chargé ladite dame de Reuillas pour en demeurer responsable envers la
pupille et autres qu'il appartiendra. Ce fait nous nous sommes retirés et
avons signé avec notre greffier, signé

N.B. Il s'agit certainement d'une copie car l'ensemble est trop bien
soigné et écrit pour être un brouillon. Mais l'exemplaire n'est ni signé,
ni scellé.